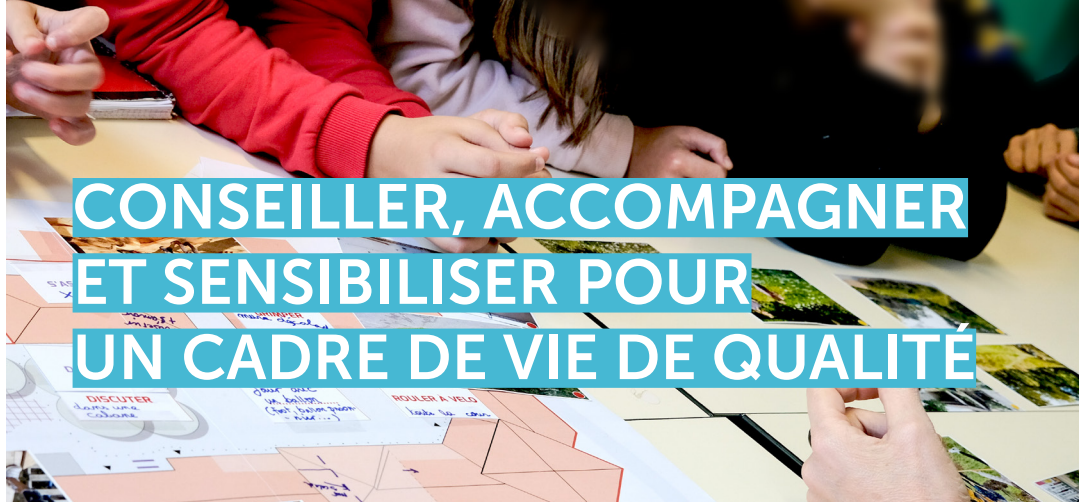




CONSTRUIRE ENSEMBLE
UN CADRE DE VIE DURABLE

caue
de
l'Ardèche

Conseil
d'architecture,
d'urbanisme et
de l'environnement



CONSEILLER, ACCOMPAGNER ET SENSIBILISER POUR UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

QUI SOMMES-NOUS ?

Le CAUE de l'Ardèche accompagne les collectivités, conseille les particuliers et sensibilise tous les publics afin de promouvoir une architecture, un urbanisme et des paysages de qualité.

Association investie d'une mission d'intérêt public, créée dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977, le CAUE agit de manière indépendante, au service des territoires ardéchois.

Face aux défis climatiques, sociaux et territoriaux, le CAUE de l'Ardèche inscrit son action autour de trois convictions :

- **Le vivant**
Préserver les ressources naturelles et renforcer la place du vivant dans les projets.
- **La sobriété**
Promouvoir le réemploi, les matériaux biosourcés et l'écoconstruction pour réduire l'empreinte environnementale et favoriser une utilisation économe des ressources.
- **Le faire ensemble**
Faire dialoguer élus, habitants, professionnels et partenaires pour construire des projets partagés.

Une équipe pluridisciplinaire à votre service.

- Architectes, urbanistes, paysagistes, spécialistes de l'environnement et professionnels de la médiation travaillent ensemble pour apporter un regard global sur chaque projet.

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

UN REGARD INDÉPENDANT À LEUR SERVICE

Le CAUE de l'Ardèche accompagne les collectivités pour imaginer, préparer et faire évoluer leurs projets, en conciliant qualité d'usage, sobriété et intégration paysagère. Il vous assiste pour :

- définir une stratégie de développement adaptée au territoire ;
- élaborer les documents d'urbanisme (PLU, SCoT...) ;
- aménager des espaces publics de qualité ;
- concevoir, réhabiliter ou agrandir des bâtiments publics ;
- préserver et valoriser les paysages ainsi que le cadre de vie.

Le CAUE intervient dès les premières étapes d'un projet afin de :

- clarifier les intentions et tester la faisabilité ;
- analyser les enjeux architecturaux, urbains, paysagers et environnementaux ;
- évaluer les différentes possibilités d'intervention ;
- estimer les coûts ;
- identifier les partenaires et les ressources à mobiliser ;
- associer les habitants et les usagers lorsque le projet le nécessite.



Le CAUE de l'Ardèche accompagne la réflexion, aide à la prise de décision et éclaire les choix des maîtres d'ouvrage. Les missions de conception et de suivi des travaux sont assurées par une équipe de maîtrise d'œuvre indépendante.





NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS, DES HABITANTS ET DES ACTEURS DU TERRITOIRE.

ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS DANS LEURS PROJETS

CONSTRUIRE, RÉNOVER OU AMÉNAGER SON CADRE DE VIE

Le CAUE de l'Ardèche propose aux particuliers des permanences gratuites de conseil, assurées par des professionnels de l'architecture, du paysage et de l'aménagement. En amont de tout projet, ces rendez-vous permettent de bénéficier d'un regard neutre, indépendant et personnalisé afin de faire les choix les plus adaptés.

Les conseils portent notamment sur :

- la construction, la rénovation, l'extension ou la réhabilitation d'un logement ;
- l'implantation du projet dans son environnement ;
- la qualité architecturale et l'intégration paysagère ;
- le choix des matériaux et des solutions adaptées au contexte local ;
- les aménagements extérieurs, les jardins et les plantations.

Un conseil gratuit pour accompagner chaque projet dans une démarche de qualité.

RENFORCER LES COMPÉTENCES DES ÉLUS ET DES PROFESSIONNELS

PARTAGER LES CONNAISSANCES POUR MIEUX AGIR

Face aux évolutions des territoires et aux défis environnementaux, le CAUE de l'Ardèche accompagne les élus, les agents des collectivités, les professionnels et les acteurs du territoire dans le développement de leurs compétences.

Le CAUE de l'Ardèche organise :

- des formations ;
- des journées techniques ;
- des visites de réalisations ;
- des cycles de sensibilisation ;
- des rencontres et des temps d'échanges entre acteurs.

Ces actions permettent d'approfondir ses connaissances, de partager des retours d'expérience et d'accompagner les transitions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales.





DÉVELOPPER LA CULTURE ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE

DÉVELOPPER UNE CULTURE COMMUNE DU CADRE DE VIE

Parce que chacun est acteur de son environnement, le CAUE de l'Ardèche mène des actions de sensibilisation destinées aux habitants, aux scolaires, aux associations, aux élus et au grand public.

Ces actions prennent différentes formes :

- expositions ;
- conférences et rencontres ;
- ateliers pédagogiques avec les scolaires ;
- animations et événements.

À travers ces actions, le CAUE de l'Ardèche encourage la découverte de l'architecture, du paysage, de l'urbanisme et de l'environnement, afin de mieux comprendre les territoires et leurs évolutions.

LE CAUE DE L'ARDÈCHE À VOS CÔTÉS

UN ACCOMPAGNEMENT SIMPLE, ADAPTÉ ET ACCESSIBLE

Le CAUE de l'Ardèche accompagne les collectivités en amont de leurs projets, depuis les premières réflexions jusqu'à la définition des orientations. Chaque intervention est adaptée aux besoins, aux enjeux et aux moyens de la collectivité.

COMMENT ?

- une sollicitation de la collectivité ;
- un premier échange pour définir les besoins ;
- une convention adaptée au projet ;
- une participation financière solidaire, calculée selon le potentiel fiscal de la collectivité et le nombre d'habitants.

POUR QUOI ?

- un conseil indépendant et objectif ;
- une expertise pluridisciplinaire ;
- un accompagnement en amont des décisions ;
- une approche adaptée aux réalités du territoire ;
- des projets plus cohérents, plus durables et mieux concertés.



caue
de
l'Ardèche

Conseil
d'architecture,
d'urbanisme et
de l'environnement



CAUE de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex

www.caue07.fr

04 75 64 36 04

accueil@caue07.fr

